

Que l'application de l'article 114 du Règlement soit suspendue à cet égard.

(La motion est adoptée.)

PÉRIODE DES QUESTIONS

[Traduction]

LE CABINET

LA RESPONSABILITÉ MINISTÉRIELLE AU SÉNAT

L'honorable Jacques Flynn (leader de l'opposition): Honorable sénateurs, j'ai évidemment une première, mais non une dernière question . . .

Le sénateur Frith: Évidemment.

Le sénateur Flynn: . . . à l'endroit du leader du gouvernement. Mais, comme il l'a fait, à l'ouverture de la session du 31^e Parlement, un des plus courts de son histoire,—je pense que l'histoire le regrettera,—je me dois de le féliciter d'avoir retrouvé son poste de leader du gouvernement. Je sais qu'il s'ennuyait dans l'opposition. C'est assez normal, quand on est habitué au pouvoir. Alors, il a retrouvé ses anciennes fonctions. Je l'en félicite. Je sympathise avec lui, et, en même temps, je l'assure de mon entière coopération et de celle des honorables sénateurs qui siègent de ce côté-ci de la Chambre, pris dans le sens qu'on lui donne ordinairement, car il y en a encore quelques-uns qui sont de ce côté-ci, mais qui sont de votre côté. Nous n'avons eu que peu de temps pour rétablir l'équilibre.

Je veux également féliciter les deux autres honorables sénateurs qui ont été appelés à faire partie de l'administration, le sénateur Olson, comme ministre d'État chargé de l'Expansion économique, et la sénateur Argue, qui, après tant d'année, à l'autre endroit et ici, à se chercher du travail, en a finalement plein les mains. Je les félicite et, à eux aussi, j'offre l'assurance de notre coopération.

Je note, évidemment, la métamorphose entre le sénateur Olson et le sénateur Argue, un changement de physionomie, qui n'est tout de même pas suffisant . . .

Le sénateur Asselin: Seulement à moitié.

Le sénateur Flynn: Il n'est même pas suffisant pour qu'on s'y méprenne.

[Traduction]

Quoi qu'il en soit, honorables sénateurs, ma première question s'adresse au leader du gouvernement. Ce dernier pourrait-il dire au Sénat et notamment à l'opposition qui doit poser des questions aux ministres siégeant ici, quelles sont les responsabilités respectives de ces derniers?

Soit dit en passant, il est intéressant de noter que le premier ministre qui avait trouvé à redire à la présence de ministres au Sénat, s'est senti obligé d'en faire autant mais pas de façon aussi judicieuse que l'ancien premier ministre.

Quelles sont donc ses responsabilités propres et celles de chacun de ses deux collègues? Pouvons-nous poser au sénateur Olson des questions sur des domaines généraux du type de celles auxquelles le sénateur de Cotret était sensé répondre? Devons-nous poser au sénateur Argue uniquement des ques-

tions sur la Commission canadienne du blé ou pouvons-nous lui poser toutes les questions ayant trait à l'agriculture puisqu'il est un si grand expert?

● (1440)

Le leader du gouvernement est chargé de répondre à toutes les questions qui ne relèvent pas strictement de la Commission canadienne du blé. Je suis persuadé qu'il sera en mesure de répondre sur-le-champ à toute question qui n'est pas de la compétence des sénateurs Olson ou Argue.

L'honorable Raymond J. Perrault (leader du gouvernement): Comme dans le passé, le gouvernement sera toujours disposé à transmettre les renseignements disponibles sur les questions qui intéressent les Canadiens.

Le sénateur Roblin: Si cela vous convient.

Le sénateur Perrault: Mes deux éminents collègues du cabinet sont très renseignés. Toutefois, j'indiquerai volontiers plus tard cette semaine au Sénat les sujets dont il leur incombera de traiter durant la période des questions. A ce propos, je discuterai volontiers de cette chose avec le leader de l'opposition. Nous voulons autant que possible être conciliants.

Le sénateur Flynn: J'en doute.

L'ÉNERGIE

LE PRIX DU PÉTROLE CANADIEN—LES NÉGOCIATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

L'honorable Jacques Flynn (leader de l'opposition): Honorables sénateurs, j'aimerais à tout hasard, me risquer à poser une question au ministre d'État chargé du Développement économique. Je me souviens qu'au cours de la dernière session il a souvent interrogé le sénateur de Cotret à ce sujet et qu'il a reçu des réponses de sa part.

Dans le discours du trône, il a été fait allusion à des négociations en vue de fixer le prix du pétrole. Je me demande si le ministre est en mesure de nous dire comment progressent ces négociations et à quelle date exacte une décision sera prise et un accord conclu afin que la population canadienne sache exactement quelles solutions de rechange envisageait le parti libéral quand il a voté contre le budget du gouvernement précédant le 13 décembre dernier?

L'honorable H. A. Olson (ministre d'État chargé du Développement économique): Honorables sénateurs, avant de répondre à la première question qui m'est adressée dans cette enceinte à titre de ministre d'État chargé du Développement économique, je tiens à dire au leader de l'Opposition que j'apprécie sincèrement les propos qu'il a tenus concernant tous les nouveaux ministres en posant sa question précédente.

Le leader de l'opposition a demandé si, à ce stade—je crois que cinq semaines se sont écoulées depuis que nous avons repris le pouvoir—nous pouvions fournir une réponse précise . . .

Le sénateur Flynn: Cela m'a semblé beaucoup plus long.

Le sénateur Olson: . . . à la question concernant l'accord sur le prix du pétrole qu'il convient de négocier avec les provinces productrices, particulièrement l'Alberta. A mon sens, les négociations progressent raisonnablement bien. Ce n'est pas moi